

La magie de Noël ce dimanche 19 décembre

Le cœur du village scintillera de mille

feux ce dimanche entre 9 heures et 18 heures (au pied de la mairie). Pour fêter Noël, le traditionnel marché dominical se mettra sur son 31. Auprès des fidèles producteurs et artisans locaux. plusieurs associations viendront étoffer les étals en proposant aux badauds une kyrielle d'articles faits maison, de décorations multicolores, gourmandises sucrées, d'huîtres, etc.

Programme:

Déambulations musicales à 10 h 30, 11 h 30 et 12 h 30 Contes de Noël du monde à 15 h 00 Concert de chants de Noël par les écoliers à 16 h 00 Arrivée du père Noël à 16 h 30 Informations détaillées sur www.hautgiffre.fr et au 04 50 90 15 76

64 jeunes Morillonnais profitent de l'opération "Ski pour tous"

Reconduite avec succès au fil des saisons hivernales, cette activité "Ski pour tous" offre aux familles domiciliées sur la commune, la possibilité d'inscrire leurs enfants (de 5 à 17 ans) aux cours de ski alpin dispensés par des moniteurs de l'ESF. Grâce au partenariat engagé entre la mairie, le ski club, l'ESF et la Caisse d'allocations familiales de Haute-Savoie (Caf 74) via la CCMG, cette formule va permettre à 64 jeunes de profiter des joies de la glisse (cours ESF + forfait Grand Massif) dès ces vacances de Noël. Les tarifs préférentiels tiennent compte du quotient familial. Les 68 heures de cours d'initiation et/ou de perfectionnement (ski alpin, surf, free-ski, découverte de la compétition, etc.) sont programmés entre la fin décembre 2021 et la mi-mars 2022.

Informations complémentaires

ESF: www.esfmorillon.com/gens-pays

Mairie: 04 50 90 11 22 et sandrine.jacquard@mairie-morillon.fr





Accueil et secrétariat de la Maison de santé :

22 route de Cluses

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00, le samedi de 8 heures à 12 h 00 Tél. 04 50 90 51 52

Cabinet de kinésithérapie :

Axelle Laurent-Gerst au 06 32 72 44 71 Jérôme Laurent au 06 34 43 03 50 laurentjerome@me.com

Une Maison de santé dans la hotte du père Noël

Depuis ce mois de novembre 2021, la Maison de santé est opérationnelle. Son ouverture officielle permet dorénavant au docteur Christophe Schaefer et à son assistante Lydia Lafouge de poursuivre leur activité et d'y accueillir la patientèle dans des locaux entièrement réaménagés et fonctionnels. Rappelons que la mairie a acquis les arcades commerciales situées au 22 route de Cluses pour un montant de 375 000 € et y a engagé d'importants travaux dont la facture s'élève à 508 000 €. D'ici la fin de ce mois de décembre, un second médecin viendra épauler son confrère pour la saison hivernale. « Nous disposons à ce jour de 2 autres arcades prévues pour compléter l'offre de soins sur Morillon. Nous sommes actuellement en discussion avec des professionnels de santé qui devraient pouvoir s'installer début 2022 » précise le maire Simon Beerens-Bettex. Avec le cabinet de kinésithérapie accolé à la Maison de santé et la pharmacie toute proche, les Morillonnais et les vacanciers bénéficient désormais d'un pôle médical adapté à la taille de la station village.

Réfection de la route de Follys

En la fin de cet automne, la bande de roulement de la route communale de Follys a été rénovée par la pose d'une couche d'enrobé (environ 350 mètres linéaire entre les lieux-dits Ville Derrière et La Cutaz). Renvois d'eau et caniveaux ont également été repris afin d'offrir aux usagers et aux riverains une voie de circulation sécurisée et confortable. Ce chantier s'inscrit dans la continuité des travaux engagés sur 2020 et 2021 : enfouissement des réseaux électriques et télécoms, éclairage public modernisé, démontage des anciens poteaux, etc. Le financement de ces différentes interventions est assuré par la commune et par le Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de Haute-Savoie (Syane 74).



Les sens de circulation en bonne voie

La commune poursuit son projet de refonte de l'organisation des déplacements dans le centre village et ses abords. L'instauration à titre expérimental d'un sens unique entre la place de la République et l'ancien hôtel Le Morillon, devrait être pérennisée en concertation avec les services du conseil départemental (CD 74). Pour cet hiver, 2021-2022, c'est au tour de la route de Follys de faire l'objet d'un aménagement indispensable sur cet itinéraire étroit et à la forte déclivité. S'il est toujours possible de l'emprunter dans le sens de la montée, la descente est désormais exclusivement réservée aux riverains (*). Les autres automobilistes peuvent regagner le centre du village en empruntant la route départementale des Esserts.

(*) Sens descendant interdit à hauteur de la cabane des ordures ménagères de la Cuttaz (à l'exception des riverains domiciliés en aval). La route de la Cuttaz, perpendiculaire, demeurera en double sens. Un panneau voie sans issue est implanté au croisement avec la route des Esserts.

Pour ce qui concerne la route du Verney (RD 74), le projet d'y installer un sens unique montant, relève d'une concertation entre la commune, le CD 74, la région Auvergne-Rhône-Alpes (Aura) et la communauté de communes des montagnes du Giffre (CCMG). «Nous sommes actuellement en pleine discussion. Nos interlocuteurs sont bien conscients des problèmes rencontrés sur le terrain : étroitesse de la chaussée, manque de visibilité, fort trafic, nombreuses sorties de propriétés privées, etc. Par ailleurs, cette voirie départementale est empruntée par le service de ramassage scolaire (compétence de la Région), les navettes ski-bus et la collecte des ordures ménagères (compétence CCMG), sans oublier le service de déneigement (compétence CD 74). Il nous faut donc prendre en compte l'ensemble de ces problématiques» détaille le maire. Une solution sera trouvée au cours de l'année 2022.





Des retrouvailles appréciées lors du repas automnal des anciens

Dimanche 28 novembre à midi, les élus municipaux ont accueilli une bonne quarantaine de seniors morillonnais (65 ans et plus) dans la salle de restaurant du Sauvageon. Les conditions hivernales ont malheureusement limité le nombre de participants. Une situation d'autant plus dommageable que ce repas annuel offert par la collectivité locale avait dû être

annulé en 2020 en raison de la période de confinement. Quoiqu'il en soit, les convives présents (dont la doyenne Edmée Dénériaz, 95 ans) ont apprécié le menu concocté par le traiteur Le Pied-de-Poule. La suite de l'après-midi s'est prolongée dans une joyeuse ambiance musette avec le groupe de musiciens "Les Copains d'abord". Ces jours-ci, les conseillers municipaux rendent une visite amicale à chaque ancien du village en lui remettant un exemplaire de la 77e édition de l'Almanach Savoyard.



Edmée Dénériaz, doyenne de Morillon en compagnie de la conseillère Jocelyne Pereira et du maire Simon Beerens-Bettex



Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

Jeudi 11 novembre au matin, la municipalité a organisé le 103e anniversaire du 11-Novembre. Il y avait foule au pied du monument aux morts pour cette cérémonie dont le déroulé a été parfaitement orchestré par Pierre Van-Soën le président du Souvenir Français. Après la lecture des poilus morillonnais mort pour la France, les enfants de l'école maternelle que dirige Pauline Boulay ont entonné la chanson "Le soldat" (Florent Pagny). Outre les membres du conseil municipal, on notait la présence des associations d'anciens combattants, des sapeurs-pompiers et de la section des jeunes sapeurs-pompiers, de l'harmonie municipale de Samoëns, de la gendarmerie, des conseillers départementaux Marie-Antoinette Métral et Jean-Philippe Mas, de nombreux habitants, etc. Un petit-déjeuner servi sous le préau de la cour de récréation est venu conclure cette manifestation.









Création d'un poste de policier municipal

Le brigadier Fabrice Loustaud a été embauché ce 1er décembre 2021 pour assurer les responsabilités de policier municipal sur la commune morillonnaise. Précédemment en poste sur la station des Gets (de 2017 à 2021), ce fonctionnaire territorial de 52 ans a effectué une carrière dans la gendarmerie nationale pendant une vingtaine d'années et notamment à la bridage de Taninges. C'est dire si Fabrice Loustaud possède une sérieuse expérience de terrain et détient toutes les compétences nécessaires à son activité professionnelle aux multiples facettes. Sa principale mission est d'assurer la prévention et le maintien de l'ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique (article L511-1 du code de la sécurité intérieure). Au-delà de cette fonction généraliste, le brigadier sera plus particulièrement chargé de la gestion de l'équipe des gardiens et agents d'accueil des parkings (au pied de la gare de départ de la télécabine et aux Esserts), de



l'organisation du marché dominical, du bon déroulement des entrées et sorties de l'école maternelle, de la surveillance de la voie publique (respect des limitations de vitesse et des places de stationnement), du suivi des permis de construire, etc. Autant de tâches et bien d'autres que Fabrice Loustaud assurera tout en demeurant au service de la population permanente et des touristes. La mairie a acheté un véhicule de service (Duster blanc 4 x 4 essence) qu'il devrait réceptionner tout prochainement. « C'est une obligation de lui mettre à disposition une voiture spécifique. Celle-ci doit être de couleur blanche, facilement identifiable avec un flocage sur la carrosserie "Police municipale", équipée d'une rampe de gyrophares sur le toit et un avertisseur sonore spécial. Seul le brigadier a le droit de la conduire. En aucun cas, un élu ou un employé municipal peut s'en servir.»

Contact police municipale: 06 49 13 13 07

En cas d'urgence et la nuit, composer le 17 (gendarmerie nationale)

Cérémonie du pain bénit : la tradition renaît de ses cendres



Après une année d'interruption due à la crise sanitaire, la cérémonie séculaire du pain bénit se déroulera comme de coutume le jour de la Saint-Étienne, à savoir ce dimanche 26 décembre. Organisée à partir de 15 h 45 au pied de l'office de tourisme, la procession se rendra à l'église où la célébration liturgique sera animée par le père Bruno Hebert dès 16 heures. Prendront part au cortège, Frédéric Andres le prieur de la confrérie des Quatre Couronnés, les porteurs du pain bénit Luca Deborne-Bettex et François Julian (*), le donateur Samuel Pellissier (qui offrira le "crochon" à Julien Dénériaz) et toutes les personnes souhaitant participer à cette manifestation symbole d'humanité, de fraternité, de solidarité et de transmission des traditions.

(*) Jusqu'en 2019, Maurice et André Michaud ont assuré fidèlement cette mission consistant à porter jusqu'au pied de l'autel ce plateau de couronnes de pain brioché à 4 étages surmonté d'une croix et décoré de rubans écarlates.

Création le 28 décembre 1659 de la Confrérie des Quatre Couronnés rassemblant les maçons, tailleurs de pierre, charpentiers et menuisiers de vallée du Giffre, puis scission avec la confrérie d'origine en raison d'un désaccord sur l'identité religieuse de la Confrérie ; le 13 décembre 1835 est créée Confrérie des Quatre Couronnés de Morillon.



Vitrail du cœur de l'Église Notre-Dame de l'Assomption de Samoëns représentant les Quatre Saints Couronnés : Claude, Castorius, Symphorien et Nicostrate.

Pour recevoir les prochaines éditions Info MORILLON par courriel, veuillez adresser votre demande à : accueil@mairie-morillon.fr

Pour tout savoir en temps réel : Facebook Mairie de Morillon Le site <u>www.mairie-morillon.com</u> est en cours de maintenance Document réalisé par Olivier Lestien et l'équipe du conseil municipal IND MORILLON